

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2026

Le vingt-neuf septembre deux mille vingt-six,

Le Conseil Municipal de la Commune de L'HÔPITAL-CAMFROUT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie, sous la Présidence de Monsieur GUÉNEUGUÈS Jean-Jacques, Maire.

Date de convocation du Conseil : 22 septembre 2026

Présents	Votants
18	19

Présents : M. GUÉNEUGUÈS Jean-Jacques, M. BRAJEUL Daniel, Mme VANUXEM Fanny, M. LHOMEDET Ludovic, M. LOIRE Guy, Mme CORRE Marie-Noëlle, M. LE BUZIT Éric, M. PONS Benjamin, Mme GAMBIER Dorothée, Mme JACOB Sonia, Mme QUILLÉVÉRÉ Alice, M. SOUBIGOU Pascal, M. AUTRET Philippe, Mme THINZILAL Florence, Mme BIRHART Ludivine, M. CHARVIN Thomas, M. LÉON Jean-Jacques, Mme NICOLAS Laurence

Absents avec procuration : Mme GUICHOUX Sisilia (pouvoir donné à Fanny VANUXEM)

Secrétaire de séance : Dorothée GAMBIER

Objet : Correction de l'actif du Centre communal d'action sociale

L'actif du CCAS présente une somme au compte 275 de 294.26 € réglée le 18/05/2009. Il semblerait que cette somme corresponde à une caution versée à un bailleur social pour un logement.

Aucun élément n'ayant été trouvé permettant d'étayer la raison de la présence de cette somme à ce compte, il convient donc, à la demande du Service de gestion comptable, de corriger l'actif du CCAS par l'opération d'ordre non-budgétaire suivant :

Opération d'ordre non budgétaire		
Compte	Débit	Crédit
1068	294,26 €	
275		294,26 €
TOTAL	294,26 €	294,26 €

Votes pour	19
Votes contre	0
Abstentions	0

Après en avoir délibéré, le conseil m

- **APPROUVE** l'opération d'ordre non-budgétaire présentée ci-dessus.

- *Pour extrait, certifié conforme par Mr le Maire,*
- *Au registre sont les signatures*
- *Certifiée exécutoire à L'HÔPITAL-CAMFROUT, le 05/10/2026*

Jean-Jacques GUÉNEUGUÈS
Maire de L'HÔPITAL-CAMFROUT